



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **21**

Procurations : **10**

Nombre de conseillers absents : **2**

OBJET :

Rapport sur le Prix et la Qualité des Services publics d'eau potable et d'assainissement collectif (RPQS) de l'année 2024

SÉANCE DU MARDI 7 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 7 octobre à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué mercredi 1^{er} octobre 2025 s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la présidence de Hélène BOUDON, 1^e Adjointe ;

Étaient présents :

Hélène BOUDON, Présidente de séance, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Martine MUÑOZ, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Thierry BARTHÉLEMY, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Bernard DUNIAT, Farida LAID, Sérap ALP, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Stéphane RODIER, Maire à Hélène BOUDON ;
Claude GOUILLON-CHENOT à Vincent PETITJEAN ;
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON ;
Christophe MANKA à Pierre CONTIE ;
Michelle MAGNOL à David DEROSSIS ;
Patricia BOSTMAMBRUN à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT ;
Monique DURAND-PRADAT à Catherine PAPUT ;
Sophie DELAIGUE à Pierre SUREDA ;
Pépa CAENEN à Marine MUÑOZ ;
Claire JOYEUX à Philippe BARRAU ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;
Betul SIMSEK ;

Secrétaire de séance :

David DEROSSIS



Ville de Thiers

Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le 16/10/2025

ID : 063-216304303-20251007-251007_3-AR

S²LO

C.M. 07.10.2025

- N°3 -

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (RPQS) DE L'ANNEE 2024

- **Vu** Le code de l'Environnement ;
- **Vu** L'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** Les délibérations n°12 et n°13 du Conseil Municipal du 30 septembre 2019, fixant les statuts de la Régie des Eaux ;
- **Vu** La délibération n°14 du Conseil Municipal du 16 décembre 2019, approuvant les règlements des services d'eau potable et d'assainissement ;
- **Vu** Les délibérations n° 20 du 7 décembre 2021 et n°11 du 17 décembre 2024, fixant les tarifs des services d'eau potable et d'assainissement ;
- **Considérant** que la présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité des Services d'eau potable et d'assainissement collectifs aux Conseils d'Exploitation de la Régie des Eaux et de la Régie d'Assainissement à la séance du 1er septembre 2025 ;
- **Considérant** que la présentation de ce rapport à la Commission Consultative des Service Public Locaux à la séance du 1er septembre 2025 ;
- **Considérant** que l'obligation de présenter à l'assemblée délibérante, le Rapport sur le Prix et la Qualité des Services d'eau potable et d'assainissement collectifs;
- **Considérant** que le rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr);

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ :

- **Prend acte** de la présentation du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif de l'année 2024, annexé au projet de délibération ;

Le secrétaire de séance,

David DEROSSIS

La Présidente de séance,

Hélène BOUDON

